



Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 17 septembre 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de son exécution

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre à 20 h, le Conseil Municipal de la ville de MARTIGNÉ-FERCHAUD, légalement convoqué le 10 septembre 2026 s'est rassemblé en mairie sous la présidence de M. Patrick HENRY, Maire

Présences : Mme Chrystelle BADOUD, Mme Gwendoline BAROCHE CADINOT, M. Benjamin BOIXIÈRE, M. Sébastien BOUDET, M. Alain BOULDOIRES, M. Jean-Pierre BOURNICHE, Mme Elise BRUEY, M. Hervé BRUEY, Mme Christelle CAILLAULT LEBLOIS, M. Laurent DUCLOS, Mme Natacha GELDRON, M. Patrick HENRY, M. Yann LE GALL, M. Arnaud LE LANNOU, M. Alain MALOEUVRE, Mme Stéphanie MALOEUVRE-RASTELLI, M. Yves MARTIN, Mme Chantal MAZURAS, Mme Catherine THOMMEROT.

Absents/excusés : M. Jean-Michel FARINA, Mme Jessica PROVOST, Mme Elodie REMY, Mme Sandrine USANOS.

Procurations :

Mme Jessica PROVOST donne procuration à Mme Chrystelle BADOUD

Mme Elodie REMY donne procuration à M. Laurent DUCLOS

Mme Sandrine USANOS donne procuration à Mme Elise BRUEY

Secrétaire de séance : M. Laurent DUCLOS

2026/048	Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées – Compte-rendu de délégations de missions complémentaires
-----------------	--

Rapporteur : Patrick HENRY

Par délibération n°2026.016 du 9 avril 2026, le Conseil Municipal m'a délégué un certain nombre d'attributions.

J'ai donc l'honneur de vous faire part du compte-rendu des décisions prises dans ce cadre :

-Signature le 9 juillet 2026 d'un devis avec la société Bouthemy Déco pour la réalisation de travaux de peinture dans l'appartement 1 dans le bâtiment de la Poste (Montant de 9713,84 € HT)

-Signature le 9 juillet 2026 d'un devis avec la société Bouthemy Déco pour la réalisation de travaux de peinture dans l'appartement 2 dans le bâtiment de la Poste (Montant de 9629,85 € HT)

-Signature le 13 juillet 2026 d'un devis avec la société Colas pour la réalisation de travaux de PATA 2026 (Montant de 34 802 € HT)

-Signature le 30 juillet 2026 d'une convention de mise à disposition d'un terrain pour la réalisation de travaux de création d'un chemin de randonnée au niveau de la Hamonnière.

Pour extrait conforme, le 21 septembre 2026

Le secrétaire de séance,
Laurent DUCLOS



Le Maire,
Patrick HENRY

